mardi le 7 décembre 2021

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Maire TERRY LAFLEUR; mesdames les Conseillères KATHLEEN GAUTHIER, PENNY DUBEAU, JENNIFER QUAILE et Monsieur les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, DARREN KNOX, SERGE SABOURIN tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Déclaration de tout conflit d'intérêt avec l'ordre du jour.

140-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M Terry Lafleur:
2. Siege #1 M Darren Knox:
3. Siege #2: Mme Jennifer Quaile :
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier:
5. Siege #4 Mme Penny Dubeau:
6. Siege #5: M Serge Sabourin : OUI
7. Siege #6 M Robin Zacharias: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

141-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DARREN KNOX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 16 novembre 2021 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

- Dossier : 00031426-1-84055(07) – 2021-04-27-11
- Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- Résolution numéro : 142-12-2021

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;
POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Darren Knox, appuyée par Serge Sabourin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil d'Otter Lake approuve les dépenses d'un montant de 50,000 $ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

143-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Maire Terry Lafleur et Directrice générale Andrea Lafleur de signer la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) entre la Municipalité d'Otter Lake et le Ministre des transports, gouvernement du Québec.

Adopté

144-12-2021

Il est proposé par Kathleen Gauthier et résolu qu'en l'absence du maire, Conseiller Robin Zacharias puisse représenter la municipalité à toute séance du Conseil du TNO ou du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac. M. Robin Zacharias a également été désigné maire suppléant.

Adopté

145-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE PENNY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fait un don de 100.00$ pour le repas de Noel annuel de l'École Ste-Marie.

Adopté

146-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake nomme conseillère Penny Dubeau pour représenter notre municipalité lors des assisses du Réseau BIBLIO.

Adopté

Commission municipale Québec - Dépôt des rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du Programme Triennal d'Immobilisations 2021-2023.

Divers

Maire M Terry Lafleur: Club motoneige / Snowmobile Club

Siège #1 M Darren Knox:

Siège #2 Mme Jennifer Quaile:

Siège #3 Mme Kathleen Gauthier:

Siège #4 Mme Penny Dubeau:

Siège #5 M Serge Sabourin: Compostage

Siège #6 M Robin Zacharias: Bécosse au centre de transfert

Plan d'urbanisme

Information aux membres du Conseil

☑ Rapport de l'inspecteur en bâtiment
☑ Rapport du maire

Rencontre avec les employés le 30 novembre
Entrevue avec Radio Chip FM
Rencontre avec M Colin Lachance, ch Lac Wilson
Apple téléphonique avec M St-Pierre
Rencontre avec Mme Jane Toller concernant les priorités de notre municipalité
Conseil des jeunes a l'MRC Pontiac
Résolution de support MRC Pontiac– CPTAQ
Réunions RH, Budget et Chemins Rencontre avec M André Fortin le 13 décembre
Comités a l'MRC Pontiac
Subvention FRR nouveau argent seront disponible
Problèmes avec l'SPCA – chats

☑ Rapport du chef pompier
☑ Rapport du contremaitre de route
☑ Rapport Parc Leslie

Correspondance / Correspondence

1.	École Ste-Marie	Diner Noel
2.	New Horizons	Subvention
3.	MAMH	TECQ 2019-2023
4.	Urbec Concepts	Mise à jour
5.	CNESST	Covid-19
6.	Annette Gravelle	Don

147-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 105,326.18 $ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 7ieme jour de décembre 2021.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer :	105,326.18 $
Factures prépayées:	6,084.68 $
Salaires élus et employés :	46,772.54 $
Totale :	**158,183.40 $**

148-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 20H42.

Adopté

TERRY LAFLEUR, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale